

Nous vous informons par la présente de la décision de la compagnie Emballages Domtar Ltée de cesser toutes ses opérations et de fermer son usine de papier et carton kraft de East Angus, Québec. Cette action impliquera le licenciement d'environ 570 employés dont la majorité sont représentés par deux syndicats affiliés à la CSN. Cette décision difficile nous est inévitable suite aux problèmes posés par les facteurs économiques courants et les perspectives à long terme de cette usine.

Voici en second lieu la lettre que le directeur général a adressée à chacun de ses employés, et je cite:

Nous avons le regret de vous informer de la décision de la compagnie Emballages Domtar Ltée de cesser toutes ses opérations et de fermer son usine de papier et carton kraft de East Angus. Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre ainsi que le ministre de l'Industrie et du Commerce sont avisés de notre décision. Nous savons que vous êtes conscients des problèmes économiques et des difficultés auxquels la compagnie a dû faire face depuis une période de temps relativement longue. Nous sommes bien conscients de l'impact que cette décision pourra avoir sur vous et votre famille. Les raisons de cette importante décision sont les suivantes: 1- Vers la fin des années 60 et au début des années 70, un important programme d'investissement en capital a été considéré pour l'usine de East Angus; ces investissements auraient servi à remplacer la chaudière de récupération, à réduire la pollution, à augmenter la capacité de production et à améliorer la productivité. Ce programme de modernisation ne fut cependant pas mis en marche parce qu'il n'était pas pleinement justifié en ce temps-là, compte tenu d'autres priorités et des risques inhérents aux marchés des papiers kraft. Enfin, la montée rapide des coûts de capital dans les dernières années due à l'inflation a rendu impossible la reconsidération d'un tel programme d'investissement. 2- Le taux d'opération de la chaudière de récupération a dû être réduit en août 1976 pour des questions de sécurité. Il s'en est donc suivi une réduction de capacité de production de l'usine kraft de 70,000 tonnes à 50,000 tonnes par année, laquelle, combinée avec les coûts actuels du bois, de l'énergie et de la main-d'œuvre, a rendu l'usine économiquement non viable. 3- Les fonds requis pour une augmentation de la production et une amélioration de la productivité à un niveau satisfaisant, pour le remplacement de la machinerie et pour se conformer aux nouvelles normes de pollution, ne peuvent être générés par l'exploitation de l'usine de East Angus. Nous ne pourrions obtenir un rendement acceptable sur l'investissement, même si les fonds provenaient de sources extérieures. Malgré les présents problèmes de relations de travail, la compagnie est prête à donner aux employés un avis de licenciement le plus long possible et nous vous notifions par la présente que l'usine cessera ses opérations et que votre emploi avec la compagnie se terminera au plus tard à minuit, le 30 septembre 1977.

Voilà, monsieur le président, une histoire qui s'est répétée dans ma circonscription, dans le cas de Épingles Mégantic Manufacturing, dans le cas de Kilgour Limited, dans le cas de George Sheard Limitée, et aussi par des mises à pied qui situent le taux de chômage de ma circonscription à plus de 20 p. 100.

Si l'on se reporte à la situation particulière de la circonscription de Compton, où la force de travail est de l'ordre de 22,000 travailleurs, si l'on considère que le chômage est actuellement, dans la seule ville d'East Angus, la troisième ville en importance de ma circonscription, qui compte un chômage de quelque 1,350 chômeurs, nous arrivons au chiffre impressionnant de 36 p. 100, pour le taux de chômage, si on considère la mise à pied éventuelle de la Domtar Limitée.

Je dois faire remarquer que East Angus, la troisième ville en importance de ma circonscription, jouissait de la meilleure moyenne de salaire sur les 66 municipalités de ma circonscription. Les facteurs économiques considérés sont: la productivité, les salaires élevés et s'ajoutent tout dernièrement des problèmes de langue, de relations de travail, de sécurité et de pollution.

La solution qu'il faudrait appliquer dans les circonstances coûterait quelque 30 millions de dollars, pour moderniser l'usine de East Angus. La question qu'il nous faut nous poser est qu'il faut accepter d'entendre poser est la suivante: Pourquoi la Domtar devrait-elle investir à East Angus? Pourquoi la Domtar devrait-elle accepter d'investir au Québec? Pourquoi

Chômage régional

la Domtar devrait-elle accepter de construire au Canada ou encore ailleurs? Qui veut risquer la réponse? La réponse est, jusqu'à preuve du contraire, à celui qui devra payer, et cela veut probablement dire qu'effectivement la décision de fermeture pourrait être maintenue.

En ce qui a trait aux perspectives à long terme, en ce qui concerne la rentabilité, la sécurité et les relations de travail, est-ce que la société peut compter sur des améliorations? Et finalement, monsieur le président, c'est une occasion toute désignée, l'étude de la motion d'aujourd'hui, pour poser la question: Dans quelle mesure le gouvernement fédéral est-il responsable d'une telle fermeture? De la fermeture, je pense qu'il faut être suffisamment honnête pour dire que le gouvernement n'est nullement responsable. Mais si l'on parle de l'hypothèse voulant que cette usine devrait demeurer ouverte, et que sa rentabilité est la seule condition d'une baisse des coûts de production de l'ordre de 25 p. 100, à qui faudra-t-il alors imputer les coûts d'une telle industrie? Est-ce qu'il s'agirait de demander aux employés d'accepter des réductions de salaires? Si oui, qui trouvera l'audace d'aller poser une telle question? Si oui encore, pourquoi les employés devraient-ils être les seuls à payer? Pourquoi de plus les employés d'une usine donnée devraient-ils avoir à payer pour la conjoncture actuelle?

Il reste une chose, une réalité brutale, savoir que momentanément il faut recourir à l'assurance-chômage et peut-être même au bien-être social à plus long terme. Quel prix et quelle condition le gouvernement fédéral pourrait-il accepter pour empêcher une telle situation de se produire? Et qu'est-ce précisément que l'opposition, qui aujourd'hui se fait forte de nous donner des leçons, est prête à faire pour soutenir le gouvernement, pour protéger quelque 5 p. 100 de la main-d'œuvre dans une circonscription comme celle de Compton?

Voilà une question tragique, et nous savons que malheureusement dans le passé la réponse a été la même, c'est-à-dire que les fermetures ont succédé aux fermetures. Prenons le cas du Québec en général. Bien sûr que les gouvernements sont pris à partie, bien sûr qu'ils sont supposément responsables de tout, du moins le pense-t-on généralement.

C'est ainsi que le 15 novembre, puisque M. Bourassa était le seul responsable de tous les péchés du Québec, on l'a mis à la porte, et aujourd'hui, qu'est-ce que cela donne? Encore aujourd'hui, et nous entendons cela quotidiennement, les multinationales, on n'en veut plus; les employeurs qui veulent être maîtres chez eux, on n'en veut plus; les employeurs qui refusent de payer les plus hauts salaires ne sont pas de bons citoyens. Bref, on veut avoir tous les avantages du capitalisme et du socialisme, mais sans en payer le prix, et souvent même sans choisir vraiment. Qui alors va créer les emplois? Est-ce le gouvernement, ou est-ce l'entreprise privée?

Il est grand temps que l'on devienne logique et réaliste. Si le droit au travail existe, il faudra évidemment le rendre possible partout. Est-il possible de devenir positif? Donc, point ne sera besoin de s'attaquer aux travailleurs, aux industriels, aux manufacturiers, ou aux multinationales. Ce vers quoi nous devons tendre, c'est le respect du travailleur et de celui qui procure du travail. Ce n'est qu'à ces conditions que le droit au travail est possible. Pour cela, il nous faut revenir en arrière et réfléchir sur les responsabilités de chacun.